

Etudiant international : venir à l'UPJV dans le cadre d'une convention bilatérale



Si votre université est partenaire de l'UPJV (conventions), vous pouvez intégrer un séjour d'études à l'UPJV pour consolider vos connaissances et compétences (sans validation de diplôme) et bénéficier d'une mobilité internationale pour enrichir votre parcours.

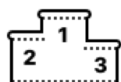
Votre contact à la Direction des Relations Internationales
Mélanie ALVES
melanie.alves@u-picardie.fr

Comment candidater ?



RDV au service des Relations Internationales de votre université

Vous vérifierez que vous êtes éligible et pourrez être conseillé sur la **formation de l'UPJV** qui correspond à votre parcours professionnel personnalisé. La sélection des candidats prend en compte les relevés de notes. Vous serez invité à vous rapprocher du coordinateur pédagogique Relations Internationales de votre filière.



Sélection officielle par votre université

Votre université procédera à une sélection parmi les candidats à l'échange et informera les universités d'accueil concernées. A la réception de l'email de votre nomination officielle, la DRI (Direction des Relations Internationales) de l'UPJV vous enverra le dossier de candidature à compléter pour valider votre demande de mobilité.

Contact UPJV : dri@u-picardie.fr



Constituer

son

dossier

Le formulaire de candidature

Complétez intégralement le formulaire de candidature en ligne, accessible à cette adresse:

<https://upicardie.moveonfr.com/locallogin/5a5dca1c8b811b0f15000000/eng>

Sauvegardez et imprimez le formulaire PDF qui vous sera proposé. Ce formulaire devra être signé par votre coordinateur international et par vos soins.

IMPORTANT : Sans cette version papier signée par votre coordinateur, votre candidature ne pourra être prise en compte.

Le contrat d'études

Avec l'aide de votre coordinateur, remplissez le contrat d'études qui vous sera envoyé par la Direction des Relations Internationales de l'UPJV, et imprimez-le. Ce contrat devra impérativement être signé par votre coordinateur international et par vos soins.

Le formulaire de réservation de logement

Si vous souhaitez obtenir une chambre, veuillez remplir le formulaire de réservation de logement :

- avant le 15 juin pour le 1er semestre ou pour l'année universitaire complète
- avant le 15 novembre pour le 2nd semestre de l'année universitaire

Une photo d'identité

Ajouter une photo d'identité parmi les pièces du dossier à constituer.

La fiche d'inscription aux cours de français langue étrangère

Le **Centre de Français Langue Etrangère (FLE)** de l'Université de Picardie Jules Verne propose gratuitement aux étudiants internationaux en programme d'échanges des cours de remise à niveau et de perfectionnement en français (4 à 5 heures hebdomadaires et 8 ECTS). Pour vous inscrire, complétez et joignez à votre dossier de candidature la **fiche d'inscription**.



Envoyer son dossier

Faites parvenir votre dossier complet (formulaire de candidature + contrat d'études + photo / + formulaire de réservation de logement / + fiche d'inscription aux cours de FLE) par voie postale à la Direction des Relations Internationales de l'UPJV :

Direction des Relations Internationales
À l'attention de Mme Barbara DUMEIGE
Université de Picardie Jules Verne
11 rue des Francs Mûriers - 80000 Amiens



Préparer son visa selon sa nationalité

Pour étudier en France, vous devez effectuer une demande de visa. Adressez-vous à l'Ambassade de France de votre pays pour connaître les démarches administratives.

Pour plus d'informations, consultez **le site de Campus France** et celui de **France-Visa**, le site officiel des visas pour la France.

Consultez également notre rubrique «**Informations pratiques**».

DOCUMENTS

DRI

11 rue des Francs Mûriers
80000 Amiens
Tél 03 22 82 72 51
Fax 03 22 82 78 59
dri@u-picardie.fr

CONTACTS

Commission Relations Internationales

Direction des Relations Internationales

Responsables de la mobilité dans les UFR